
 Nos podcasts "Histoires d'en haut"

Hautes-Alpes

Coût de l'énergie : discrètes négociations pour des stations de ski

Cinq stations du département des Hautes-Alpes n'ont pas réussi à renégocier avec EDF leur tarif d'électricité pour 2024. Bercy avait promis un coup de pouce pour alléger la facture qui ne cesse de grimper. Doit-on s'attendre à un impact préjudiciable pour le skieur ?

Jérémy Michaudet - 14 nov. 2023 à 19:47 | mis à jour le 14 nov. 2023 à 20:39 - Temps de lecture : 7 min



L'ouverture des remontées mécaniques du domaine skiable de la station de Puy-Saint-Vincent est fixée au 16 décembre 2023. Photo Illustration Le DL /Vincent Ollivier

La crise de l'énergie inquiète à la veille de l'ouverture des domaines skiables. Particulièrement pour les stations dont le contrat d'électricité arrivait à échéance l'an dernier, alors que les tarifs étaient au plus fort. Les prix ont baissé depuis, mais pas les factures pour ces stations. Une situation qu'elles ont anticipée. Déjà, elles

demandaient à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, en visite au Monétier-les-Bains en août, de « peser » sur EDF (détenu à 100 % par l'État) afin que le prix de l'énergie soit « acceptable ». Elles réclamaient un prix plafond de 150 à 200 euros le mégawattheure (MWh).

« Il y a certaines communes, notamment de montagne, qui ont renégocié des tarifs trop élevés », admettait le ministre. J'ai eu l'occasion d'en parler avec le PDG d'EDF. Il est convenu qu'il y ait des renégociations qui se fassent de manière équitable et qui permettent à toutes les communes de montagne, sans exception, d'avoir une solution » Le ministre de l'Économie excluant de nouvelles aides de l'État, au-delà de « l'amortisseur électrique ». A-t-il tenu sa promesse ?

« Non. Les tarifs du prix de l'énergie ne sont visiblement toujours pas acceptables pour certaines stations de ski qui doivent payer près de 500 euros le MWh – contre 60 euros avant 2023 – après les dernières négociations », assure aujourd'hui Jean-Luc Boch, président de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM)*. Selon l'ANMSM, qui se veut logiquement « rassurante » à quelques semaines de l'ouverture des pistes, « la plupart des stations ont réussi à renégocier des contrats (moyenne de 150 à 200 euros le MWh) qui ne remettent pas en question la pérennité de leur modèle économique », soutient Jean-Luc Boch.

ACTUALITÉ DES MARQUES

That's L'Esprit Libre

Renouer avec le bonheur simple des petits moments



Inspired by  invibes

Impossible de renégocier en cours de route pour 5 stations haut-alpines

La situation semble plus compliquée pour cinq stations de ski des Hautes-Alpes qui s'apprêtent bientôt à ouvrir leur domaine skiable. Puy-Saint-Vincent, Le Dévoluy et Champsaur 3 Gliss (Saint-Léger-les-Mélèzes, Chaillol et Laye) ont signé en 2022 un contrat pour deux ans avec EDF à hauteur d'environ 500 euros le MWh. En attendant 2025, impossible de renégocier à la baisse pour cette saison malgré les courriers adressés à l'Élysée et Matignon ou les réunions du mois dernier à Bercy et à la préfecture de Gap. Pour autant, ces stations qui ont récemment signé un accord de confidentialité avec EDF, espèrent bénéficier d'une aide financière qui doit théoriquement leur permettre de déboursier une somme finalement inférieure à leur contrat. Aucune ne se risque à dévoiler le contenu de cet accord. « Il faut que l'État nous aide à passer le cap. Le prix qui nous lie avec EDF est totalement incompatible avec l'équilibre financier », résume Patrick Ricou, vice-président du

conseil départemental des Hautes-Alpes et président de la Régie Champsaur 3 Gliss. Les trois communes ont absorbé le déficit en 2023 (estimé à 300 000 euros) comme en 2022 (347 000 euros).

Quel impact sur les skieurs ?

Invisible et indolore sur le portefeuille pour les touristes ? C'est l'objectif affiché par ces stations qui ne peuvent pas se permettre de faire peser les hausses du coût de l'énergie sur leur clientèle. « On a contenu l'impact de l'explosion de charge d'exploitation (750 000 euros en 2022) pour garantir un niveau de service constant à nos visiteurs mais cet exercice ne sera pas durable éternellement », résume Laurent Thélène, président de la société Dévoluy ski développement (DSD) qui gère le domaine skiable du Dévoluy.

Pour Puy-Saint-Vincent, la facture d'énergie a été multipliée par 10. « On ne connaît pas les aides pour 2024. Une chose est certaine, on ne peut pas dégrader notre offre au client », pointe le directeur des remontées mécaniques, Laurent Prampolini. « Malgré nos nombreuses actions auprès des différents ministères, aucune solution à la hauteur de l'enjeu n'a été trouvée pour le moment pour ces cinq stations », regrette Pierre Vollaire, vice-président de l'ANMSM et maire des Orres.

Les stations de ski vont toutes poursuivre leur plan de sobriété, lancé l'hiver dernier, qui leur a permis de baisser en moyenne d'au moins 10 % leur consommation d'énergie. Cela passe notamment par réduire la vitesse des

remontées mécaniques en cas de faible affluence – hors vacances scolaires. Quant aux forfaits, le prix devrait augmenter en moyenne de 5 % afin de tenir compte de l'inflation.

*L'ANMSM regroupe une centaine de stations réparties dans les cinq massifs français (Alpes du Nord et du Sud, Jura, Massif Central, Pyrénées et Vosges).



Trois questions à : 30 recommandations face à « des augmentations exorbitantes »

À quel point la hausse brutale du prix de l'énergie en 2022-2023 a-t-elle fragilisé les stations de ski ?

« Si la mise en œuvre des nouveaux tarifs de la fourniture d'électricité concerne potentiellement toutes les stations, selon la nature des contrats signés, son impact peut conduire certaines d'entre elles au bord du gouffre financier et particulièrement les plus petites. Les mesures gouvernementales, notamment l'amortisseur électricité, ont évité à nombre d'entreprises dont les stations de sports d'hiver, une crise énergétique et financière. Certaines stations qui devaient renouveler leur contrat à l'automne 2022, juste avant la saison hivernale, ont subi de la part de leur fournisseur d'électricité des augmentations tellement exorbitantes que leur modèle économique en est irrémédiablement atteint. De l'ordre de 50 € le MWh, les tarifs ont été portés entre 500 et 700 €. Le prix de l'électricité est aujourd'hui stabilisé autour de 150 € le MWh. J'ai donc demandé d'étudier la possibilité pour les stations de sortir des contrats pluriannuels et de signer des avenants en référence à un prix plafond proche du tarif actuel. Il me semble que l'actionnaire désormais unique d'EDF qui est l'État peut l'exiger. »

Plus largement, quelles sont les principales recommandations que vous avez rendues à la Première ministre ?

« Ce rapport n'est toujours pas public. Il faut attendre qu'aient lieu des réunions interministérielles sur les propositions. Je l'ai conçu au-delà de la question du tourisme sur un modèle de développement qui inclut de nouvelles filières de développement comme sur l'agroalimentaire, le bois et la forêt, le textile mais aussi sur les questions foncières et de rénovation énergétique car on doit pouvoir habiter dans nos régions où l'accès à la propriété et au logement devient un défi. Un autre très grand sujet est la mobilité en montagne

et là, il y a un double défi : changer le logiciel de la SNCF et trouver les moyens, notamment pour les départements les moins riches, de financer les dégâts sur les infrastructures routières. Le thème de la solidarité aval- amont est aussi essentiel. La chaîne Durance Verdon assure 88 % de l'économie du bassin d'Aix-Marseille mais ce sont les montagnards qui payent 100 % des ouvrages de protection de la ressource en eau. »

Le gouvernement est-il conscient que des stations risquent de fermer, soit par manque de neige, soit parce qu'elles ne pourront pas changer leur modèle économique par manque d'investissement ?

« Si on m'a confié cette mission, c'est parce que tout le monde sait que le modèle doit évoluer face au changement climatique. Il faut trouver une voie entre le déni face à l'évolution du climat, qui est une réalité, et ceux qui rêvent d'un retour à un espace montagnard vierge réservé à des citoyens en quête de nature. Le défi est de trouver des solutions pragmatiques. On skiera toujours en montagne en 2030 mais pas partout, pas aussi longtemps. Dans des régions moins soumises aux vagues de chaleur et où le modèle ne doit pas être que touristique, il faut rebâtir une économie de la montagne basée sur la villégiature. Le défi aujourd'hui est d'éviter un regard trop parisien sur ces sujets et de donner les moyens aux montagnards de leur auto-développement. »

— J.Mi.



En moyenne, presque 2 millions de touristes viennent chaque année skier dans les Hautes-Alpes, dont 20 % de clientèle étrangère. Photo Illustration Le DL /Vincent Ollivier

Le poids économique des stations dans les Hautes-Alpes

Le département des Hautes-Alpes compte 27 stations de ski, générant un total de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires (CA), chaque année, soit les deux tiers du CA touristique annuel du département. Presque 2 millions de touristes viennent, chaque année en moyenne, skier dans les Hautes-Alpes, dont 20 % de clientèle étrangère (principalement originaire de Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'Italie pour les stations transfrontalières).

L'industrie du ski dans le département emploie près de 12 000 personnes et totalise près de 30 % de l'emploi et 30 % de la richesse globale du département selon les chiffres communiqués par l'Agence départementale de développement économique et touristique (Addet).

Traditionnellement, les stations des Hautes-Alpes ouvrent leur domaine skiable, fin novembre ou début décembre et la saison se termine fin avril avec les vacances de Pâques. Les Hautes-Alpes enregistrent une croissance annuelle de 3 % de part de marché en toute saison. Côté réservation, « nous avons + 6 % de réservation par

rapport à l'hiver dernier à la même période. Les Alpes du Sud sont le massif français qui progresse le plus par rapport aux Pyrénées, au massif central et aux Alpes du Nord. Mais rien ne dit que la tendance ne peut pas s'inverser ou que les gens n'ont pas simplement réservé plus tôt. Nous ne sommes qu'au début de la campagne, avec un taux moyen d'occupation de 25 % », indiquait fin octobre, Yvan Chaix, directeur de l'Addet des Hautes-Alpes.



À LIRE AUSSI

Le covoiturage peut parfois sembler un peu inconfortable au début

Esso | Sponsorisé

Carte AF KLM - AMEX GOLD : cumulez des Miles à chaque achat*

American Express | Sponsorisé

[Voir les offres](#)

"Je ne veux plus de ça" : Lio révèle être abstinente depuis ses 50 ans

Neon | Sponsorisé

PEUGEOT E-2008

Peugeot | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

Black Friday Dyson

dyson_eu_fr_b2c | Sponsorisé

Acheter

Avec la Carte AF KLM-AMEX GOLD, achetez maintenant, payez après*

American Express | Sponsorisé

Voir les offres

DS 7 E-TENSE

DS Automobiles | Sponsorisé

En savoir plus
